

Questions orales

Une voix: Il est à vendre.

Mlle MacDonald: Madame le Président, étant donné que le gouvernement a fait avorter la conférence qui devait initialement avoir lieu, je suis étonnée d'apprendre qu'il ne se soit pas donné la peine de s'informer sur les résultats de la conférence.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Je pose ma question supplémentaire au premier ministre, ou au ministre de la Justice maintenant qu'il est ici. Ils savent sûrement l'un et l'autre que les femmes réunies en conférence en fin de semaine ont exhorté le gouvernement, s'il n'est pas disposé à tenir compte de toutes leurs résolutions, à séparer la charte des droits du reste des propositions constitutionnelles et à la soumettre à une assemblée constituante ici au Canada. Je demande au premier ministre ou au ministre de la Justice s'ils sont favorables à cette proposition.

M. Trudeau: Je viens tout juste de donner la réponse, madame le Président. Je n'ai pas pris connaissance des détails des résolutions qui ont été adoptées en fin de semaine, mais je suis prêt à parier que ce sont des additions sensées et valables. Si l'honorable représentante et son parti approuvent la résolution telle que la Chambre en est saisie, à la condition que nous acceptions ces amendements, je trouve que ce serait un bon marché. Qu'en dit-elle?

Des voix: Bravo!

L'APPUI DU GOUVERNEMENT AUX AMENDEMENTS

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, mon autre question supplémentaire s'adresse au ministre de la Justice, étant donné la réponse que m'a donnée le premier ministre. Sauf erreur, le gouvernement fédéral étudiera les résolutions proposées . . .

Une voix: Vous vous défilez.

Mlle MacDonald: . . . par la conférence des femmes. Je voudrais demander au ministre de la Justice si, quand il prendra la parole demain après-midi, il dira à la Chambre lesquelles de ces résolutions le gouvernement est disposé à appuyer.

Une voix: Examinez-les l'une après l'autre.

● (1420)

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je trouve que le premier ministre a très bien expliqué notre position. Si le député considère que ces modifications revêtent une grande importance pour les femmes, il faudrait aussi qu'elle soit prête à accepter qu'on les constitutionnalise et qu'elle vote en conséquence lorsque la Chambre se prononcera.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Je n'accorde pas grand crédit à ce genre d'argument parce que nous avons déjà rencontré les mêmes problèmes dans le cas des droits des autochtones. Les députés

d'en face approuvaient tous l'idée de constitutionnaliser les droits des autochtones; mais après le départ des Indiens, ils ont émis des réserves et ils ont dit qu'il faudrait pour cela que la proposition recueille l'assentiment de tous les premiers ministres provinciaux. Or, certains premiers ministres ont déjà annoncé qu'ils ne voulaient pas voir figurer de charte des droits dans notre constitution.

Il faut que les députés d'en face décident s'ils veulent que ces droits soient protégés dans notre nouvelle constitution et il faut, le cas échéant, qu'ils nous soutiennent dans nos démarches.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

M. Walter McLean (Waterloo): De toute évidence, il y a divergence d'opinion. Les ministériels rejettent une motion présentée en vertu de l'article 43 puis, un instant après, on nous dit que les droits sont négociables.

Ma question porte sur la conférence du week-end dernier et s'adresse au premier ministre. Ce dernier n'ignore pas que toutes les provinces, régions et territoires, de toutes les couleurs politiques, étaient représentés à cette conférence. Comme les participantes ont demandé pratiquement à l'unanimité que le ministre chargé de la situation de la femme soit libéré de ses fonctions et, deuxièmement, que le Conseil consultatif relève directement du Parlement, le premier ministre va-t-il accéder aux désirs des femmes canadiennes?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je crois que les désirs des femmes canadiennes sont exprimés dans la résolution mentionnée par le député de Kingston et les Îles.

Mlle MacDonald: La démission de votre ministre.

M. Trudeau: Si les députés étaient vraiment sérieux, ils appuieraient la position adoptée par les participantes à la conférence. Ce groupe de femmes a dit qu'il appuierait le rapatriement ainsi qu'une charte des droits si nous apportions certaines modifications. Je demande donc au parti conservateur d'écouter les femmes, de nous aider à formuler la charte qu'elles désirent en y apportant ces changements.

Des voix: Bravo!

M. McLean: Madame le Président, quand on l'aura renseigné, le premier ministre saura que la conférence portait non seulement sur les dispositions de la charte et les propositions constitutionnelles, mais encore sur la crédibilité de l'organisme qui conseille le gouvernement sur la question féminine. Ma question est restée sans réponse. Le premier ministre va-t-il faire un remaniement ministériel et peut-il nous dire si le Conseil relèvera du Parlement? Le premier ministre serait-il d'accord pour qu'un groupe d'étude fasse son rapport au Parlement d'ici le 1^{er} juillet pour nous dire comment rétablir la crédibilité du Conseil?